

PREFECTURE DU MORBIHAN

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RECEPISSE DE DECLARATION

*Le Préfet du Morbihan
Chevalier de la Légion d'Honneur*

VU le code de l'environnement et notamment le titre IV du livre Ier et le titre Ier du livre V ;

VU le décret du 20 mai 1953 modifié portant constitution de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;

VU le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié pris pour l'application de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (codifiée au titre Ier du livre V du code de l'environnement) ;

VU le récépissé de déclaration délivré le 29 janvier 2004 à la SA ROUXEL ;

RECONNAIT avoir reçu de Monsieur le directeur de la SA ROUXEL, dont le siège social est situé Zone Industrielle d'Aucfer 56350 RIEUX, la déclaration prévue par l'article 25 du décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977, en vue d'exploiter quatre bâtiments à usage d'entrepôt de matériels d'équipements de magasins, à cette adresse : Zone Industrielle d'Aucfer 56350 RIEUX, entrant dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement sous la rubrique 1510.2 : stockage de produits combustibles en quantité supérieure à 500 t dans des entrepôts couverts dont le volume est supérieur ou égal à 5 000 m³, mais inférieur 50 000 m³ (en l'espèce 44 744 m³ pour les 4 entrepôts) ;

CONFORMEMENT aux plans joints au dossier ;

Le déclarant devra se conformer aux prescriptions particulières annexées au présent récépissé qui ne dispense pas de l'obtention du permis de construire ;

Ce récépissé annule et remplace celui délivré le 29 janvier 2004.

Vannes, le 26 août 2004

Le Préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le chef de bureau


Monique LE PAUTREMAT

Monsieur le directeur
S.A. ROUXEL
Zone Industrielle d'Aucfer
56350 RIEUX

COPIE A :

- M. le Maire de RIEUX
- M. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement-Lorient
- M. le Directeur Départemental de l'Equipement
- M. le Directeur de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne